

Oullins La Saulaie

Projet de ville



1 - Des enjeux métropolitains



La Saulaie, un territoire de 40 ha
à l'entrée sud-ouest de l'agglomération

➤ un site proche des grands projets urbains

- Confluence
- Gerland
- mutation future du technicentre de La Mulatière

➤ une desserte exceptionnelle

- à 15 min en métro de La Part-Dieu
- à une station de la gare de Perrache
- accès direct à l'autoroute
- au cœur de projets majeurs :
 - prolongement du métro aux Hôpitaux sud (2023)
 - requalification de l'autoroute A7 en boulevard urbain

2 - Des enjeux communaux



➤ La Saulaie, un quartier d'Oullins proche du centre-ville

- 40 ha = 10% du territoire communal
- 1 500 habitants et 1 500 actifs aujourd'hui
- Un potentiel de développement important



➤ Le début d'un projet de ville

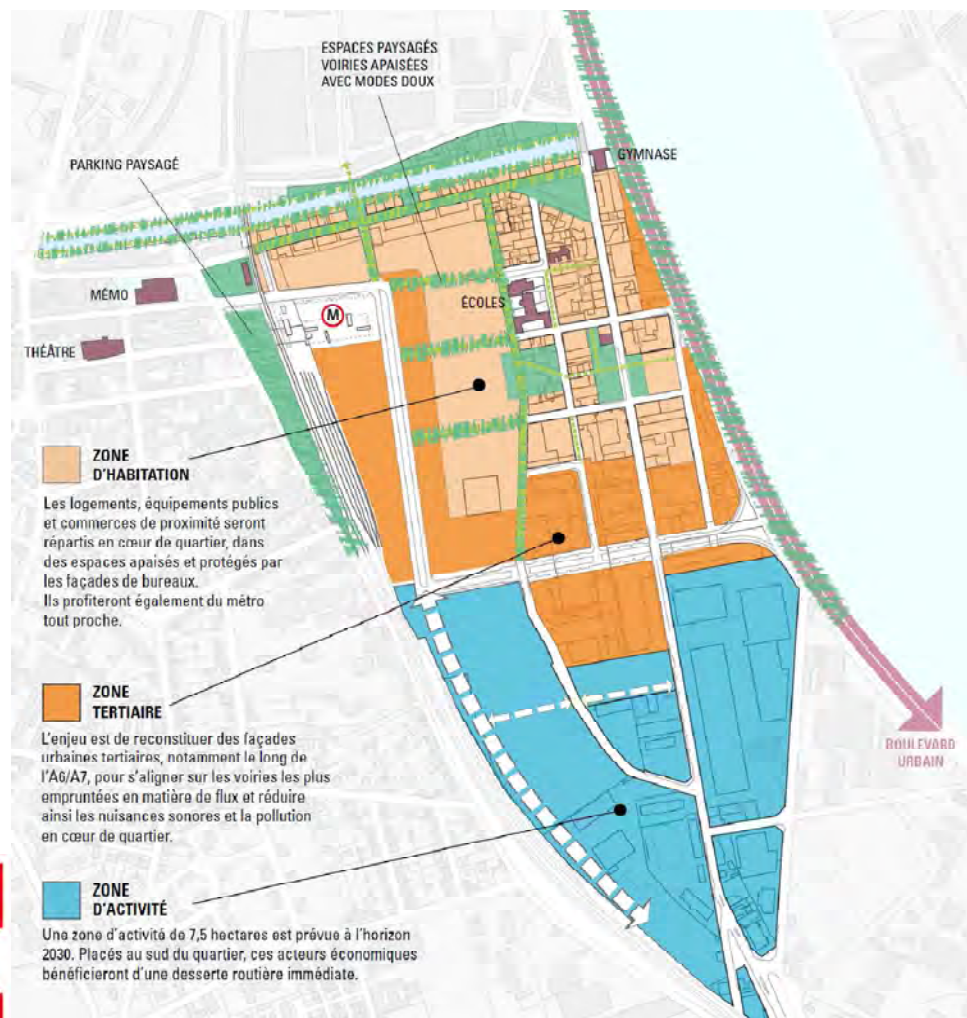
- 11 décembre 2013 : arrivée du métro
- 5 décembre 2016 : 1^{er} comité de pilotage
- 25 septembre 2017 : ouverture de la concertation préalable

3 - Les ambitions du projet



- Relier la Saulaie au centre-ville d'Oullins
- un large périmètre d'intervention : 40 ha de transformation urbaine qui intègrent le quartier actuel
- Un quartier mixte : nouveaux logements, bureaux, commerces de proximité, nouveaux espaces publics, requalification des espaces existants, groupe scolaire, gymnase, crèche...
- Un quartier durable, apaisé et protégé
- Un quartier connecté

❖ Une programmation mixte



➤ Logement

- 850 logements neufs, diversifiés et accessibles (*1 800 habitants*)
- réhabilitation du parc HLM actuel
- traitement de l'habitat indigne
- accompagnement à la réhabilitation du parc privé

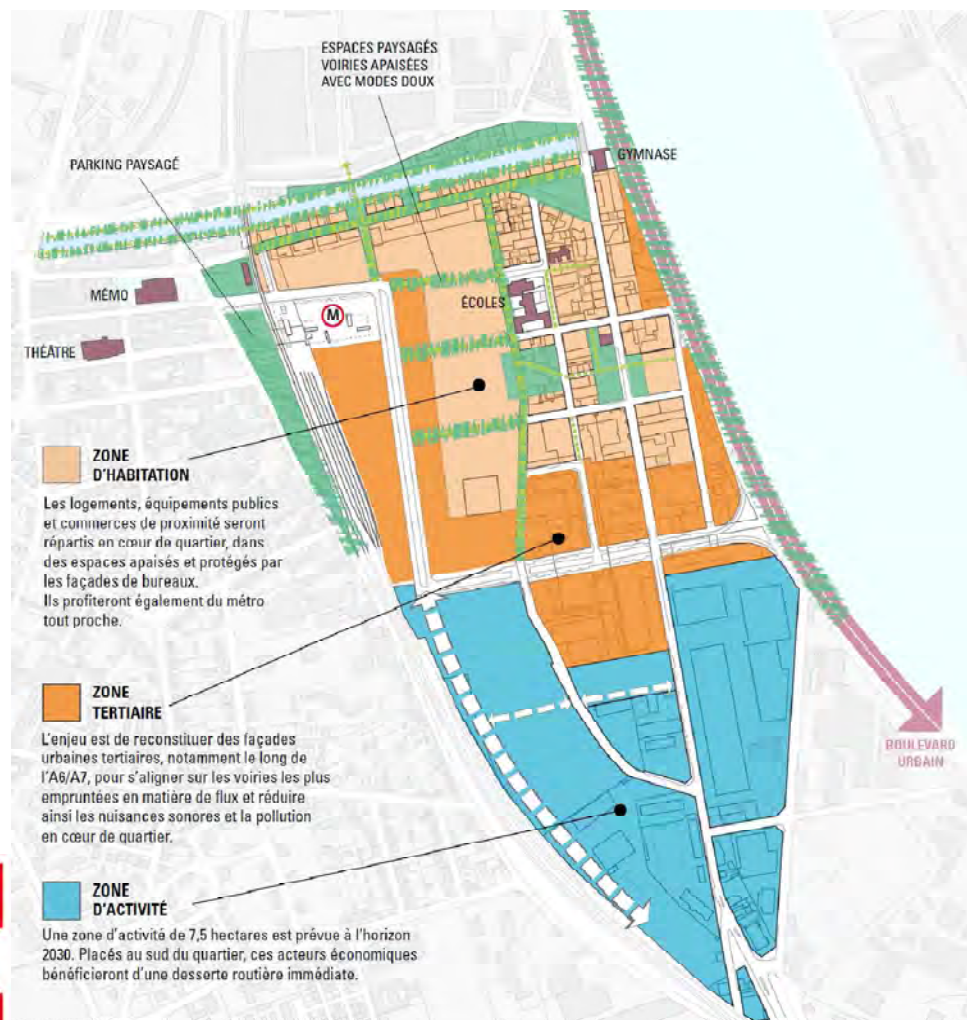
➤ Développement économique

- 60 000 m² de bureaux (*3 500 salariés*)
- commerces de proximité
- 7,5 ha dédiés à un parc d'activité

➤ Équipements publics

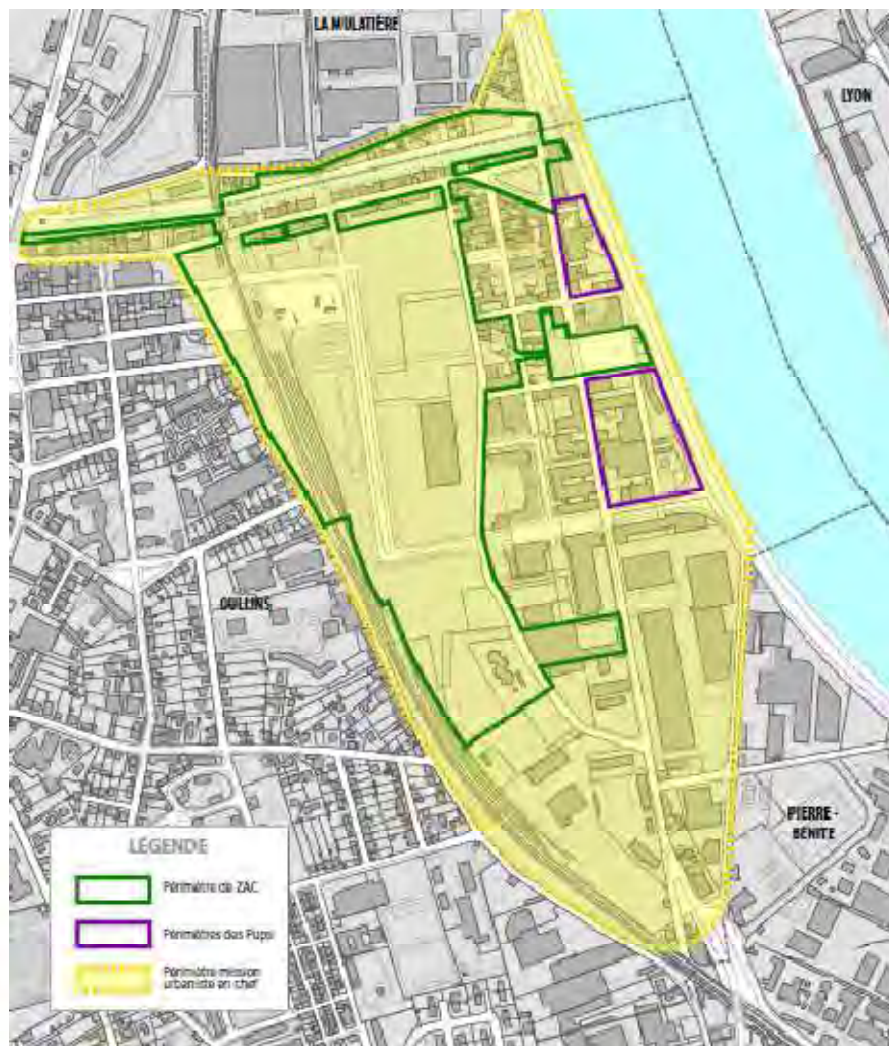
- un groupe scolaire, un gymnase et une crèche

❖ Le développement durable, un fil directeur



- **Privilégier une présence forte du végétal** pour améliorer le cadre de vie :
 - lutte contre les îlots de chaleur
 - nature en ville
 - un nouveau paysage
- **Favoriser les cheminements piétons et les modes actifs**
- **Réduire les nuisances sonores et atmosphériques** par des choix de composition urbaine forts (santé publique)
- **Développer des bâtiments performants et intelligents** dotés de sources d'énergies renouvelables

4 - Des outils d'aménagement



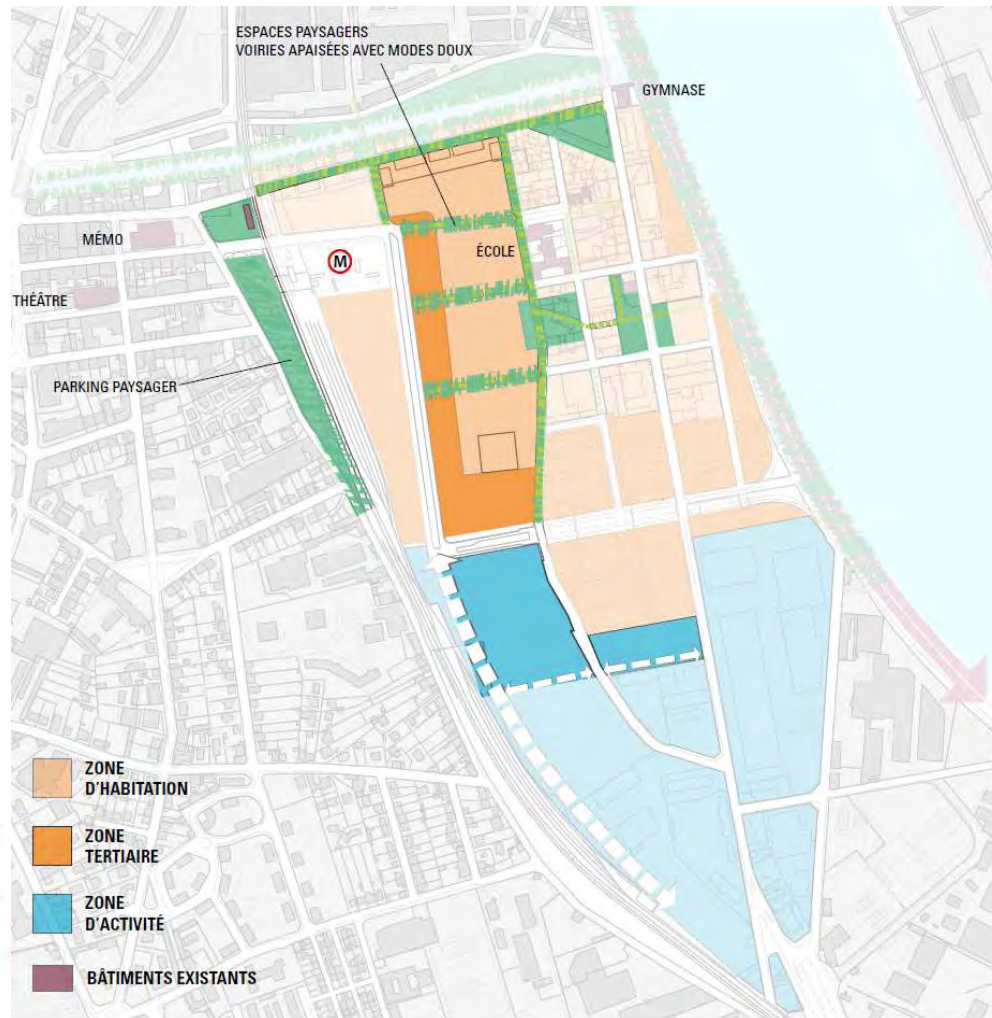
- Une mission d'urbanisme en chef (40 ha)
- Une Zone d'aménagement concerté (ZAC) sur une emprise de 20 ha qui intègre :
 - les anciennes friches SNCF
 - plusieurs îlots publics et privés :
 - les berges de l'Yzeron (y compris sur le territoire de La Mulatière)
 - les espaces publics et les rues à requalifier
- Des Projets urbains partenariaux (PUP) pour encadrer les îlots mutables en diffus



5. Les différentes phases du projet

- En phases successives ou parallèles, entre 2021 et 2030
- Dans le cadre de la ZAC et des PUP
- Une dernière étape liée à la réalisation de l'Anneau des sciences

5. Les différentes phases du projet



➤ **période : 2021/2026**

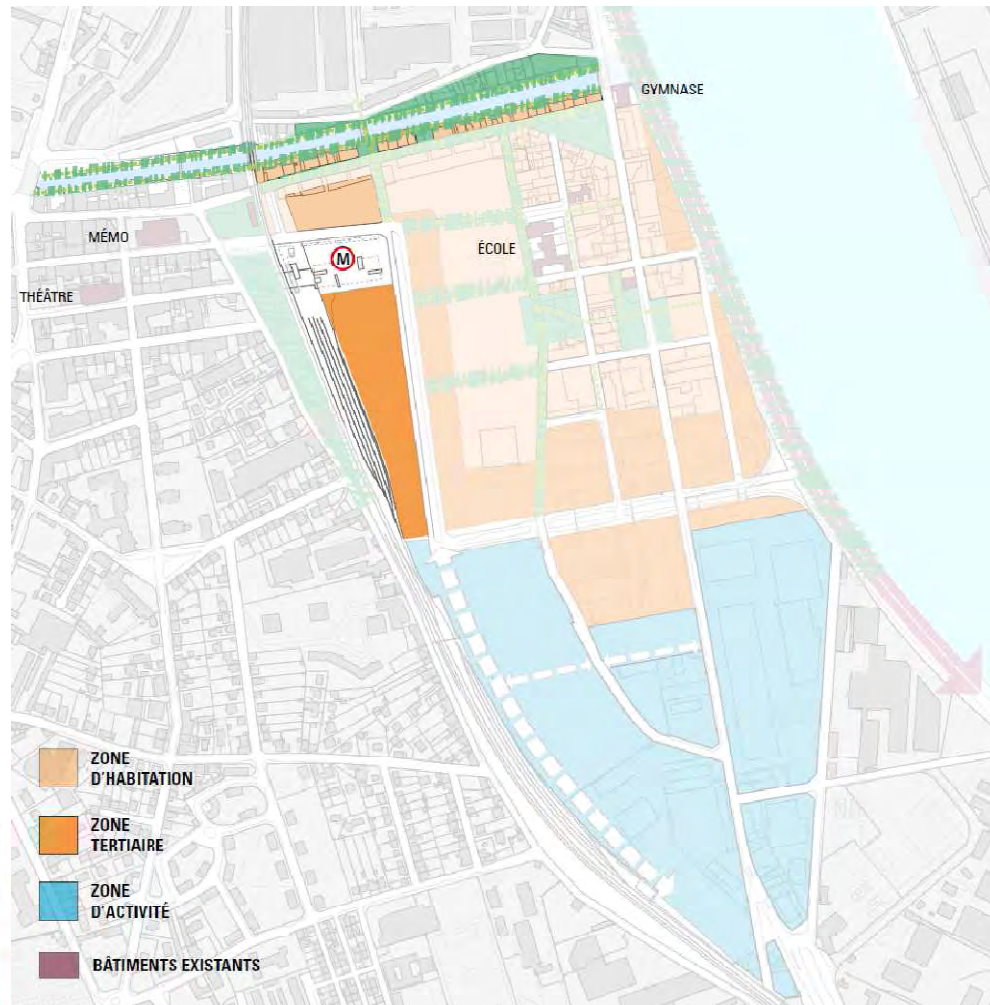
➤ **quartier existant**

- requalification d'espaces publics
- réhabilitation du parc HLM

➤ **anciennes friches**

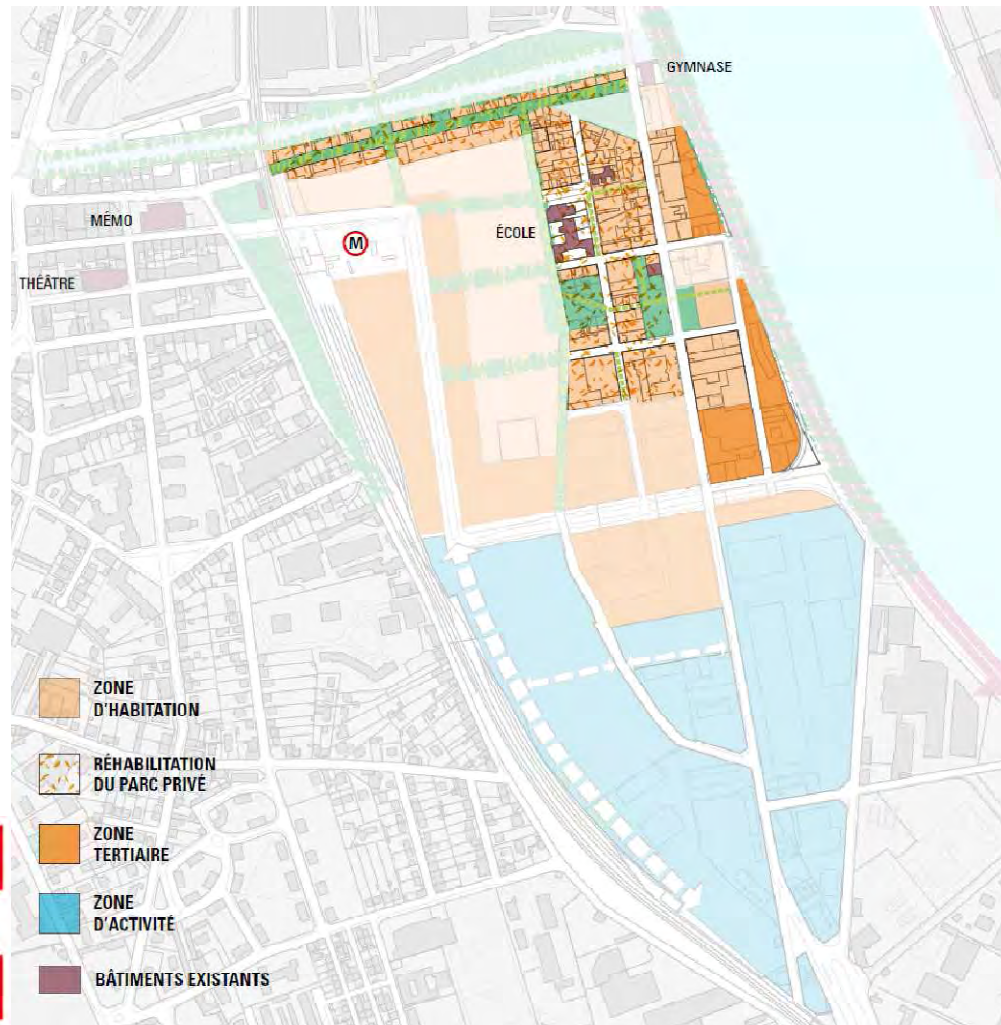
- groupe scolaire, gymnase et crèche
- nouvel espace public
- 550 logements (1 200 habitants)
- bureaux/commerces en pied d'immeubles
- 2 ha d'activités économiques (1 300 salariés)

5. Les différentes phases du projet



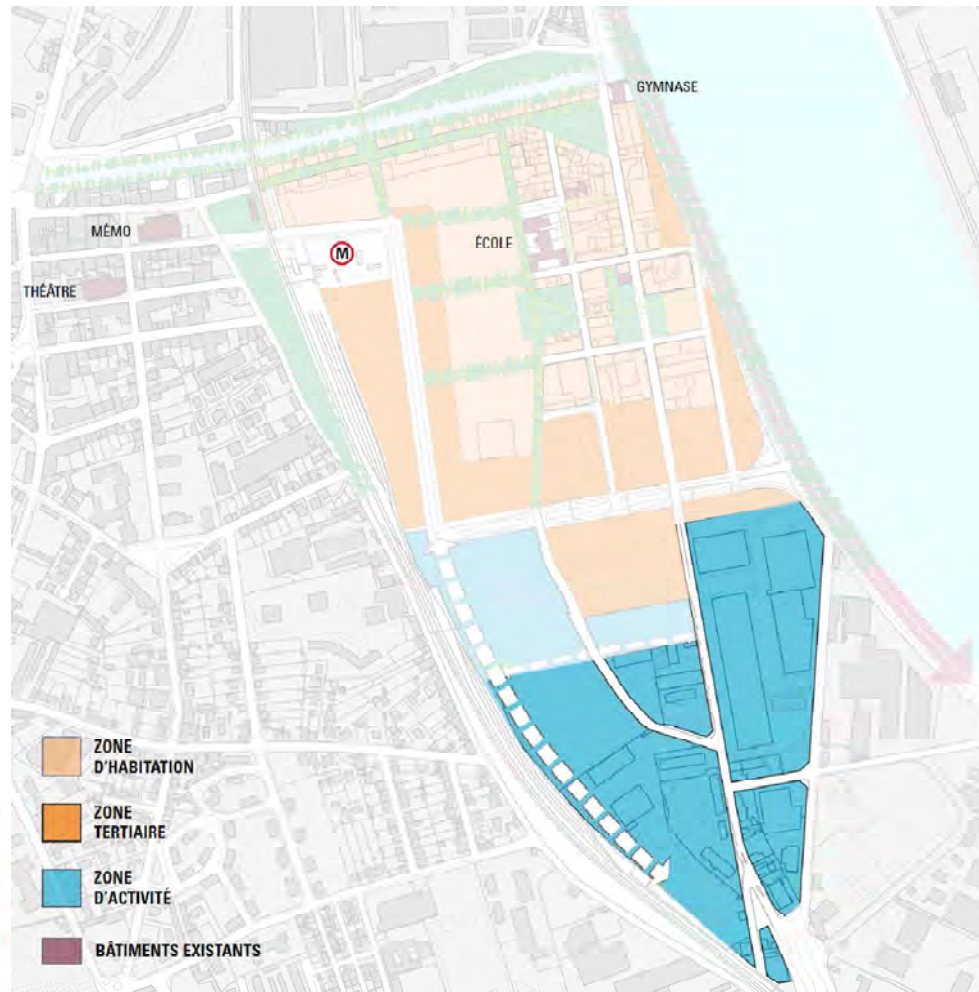
- période : 2026/2030
- anciennes friches et berges de l'Yzeron
 - évolution du parking relais en parking en silo
 - aménagement des berges de l'Yzeron
 - 150 logements neufs (environ 300 habitants)
 - bureaux (environ 1 500 salariés)

5. Les différentes phases du projet



- **période : 2021/2030**
- **quartier existant**
 - réhabilitation du parc privé
 - 150 logements neufs (*environ 300 habitants*)
 - bureaux et services en pieds d'immeubles (*environ 700 salariés*)

5. Les différentes phases du projet

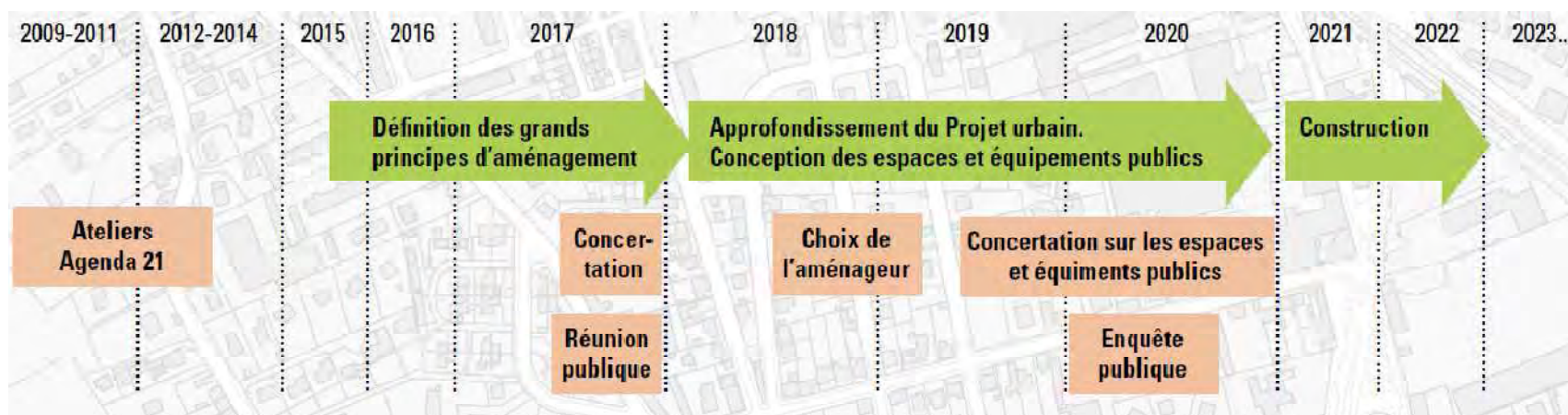


➤ Période : au-delà de 2030

➤ Secteur sud

- Mise en service de l'Anneau des sciences
- Reconquête d'environ 5 ha de parc d'activité (500 salariés)

6. Différentes phases de concertation



7. Concertation préalable

Pour enrichir le projet

- 1^{ère} étape avant la constitution du projet de Zone d'aménagement concerté (Zac)
- le public est associé très en amont du projet
- toutes les questions / réflexions peuvent être posées

Où consulter le dossier ?

- *(étude d'impact et projet de création de Zac)*
- à l'Hôtel de Métropole, en Mairies d'Oullins et de La Mulatière
- au PIVO, 24 avenue Jean-Jaurès
- sur le site internet de la Métropole de Lyon, rubriques « les projets »

Comment s'exprimer ?

- registres à l'Hôtel de Métropole, en mairies d'Oullins et de La Mulatière
- adresse mail : concertation.saulaie@grandlyon.com

Quand s'exprimer ?

- du 26 septembre au 31 décembre 2017 (1^{ère} étape)
- en 2018, cafés thématiques, rencontres avec le Conseil citoyen, les partenaires sociaux et les acteurs économiques, exposition et animations au PIVO à partir de janvier
- à partir de 2019 : approfondissement du projet en concertation avec l'urbaniste en chef